Présents: Gérard Camus, Didier Charlemagne, Francine Chich, Didier Coupeau, Dominique Gastaldi, Didier Goyer, James Labruyère, Daniel Lambert, Joel Lemoine, Jean-Pierre Lucas, Fabienne Mondié, Françoise Morio, Gisèle Peyrot-Chevry, Danièle Pruvot, Chantal Signoret-Dussutour, Michel Villequey,

Invité Dominique Gury, Laure Canonne

Début 18h 02

Élections 2ème collège

Constitué de 5 présidents d'UR. Les présidents d'UR en place, interrogés, décident de renouveler leur mandat de 1 an. Il peut y avoir d'autres candidats. Y en a-t-il ici ? Pas de candidat parmi les présidents présents

• Demande de Gisèle Peyrot-Chevry

Au niveau des remboursements faits pour les PresUR Quand il y a pas mal de déplacements et de frais, la caisse de l'UR est vite vide, si on ne peut pas utiliser le rescrit fiscal. On est en droit de se faire rembourser les frais kilométriques et autres frais engagés pour l'UR.

D Gastaldi dit qu'il ne se fait pas rembourser les frais, Danièle Pruvot non plus, mais a fait une fois une demande de dédommagement pour que ces frais apparaissent dans les comptes de l'UR. (Pour un successeur éventuel) James se fait rembourser son essence, cela permet qd on se déplace dans un club de dire que ça a un coût, pris en charge les adhérents de la FPF, pour que les non fédérés comprennent que la FPF finance ce coût

Dans les régionaux D Gastaldi invite un des membres du club qui accueille pour le repas.

Laure Canonne (UR18): les membres du CA et les juges sont invités au repas et on rembourse les frais des juges C'est intéressant qd on a le rescrit fiscal Qd on a une UR très grande, on peut se partager géographiquement l'UR avec le vice-président

<u>Michel Villequey</u> a démarré le rescrit fiscal cette année et les personnes qui ne payent pas d'impôts sont remboursées, et les autres utilisent le rescrit fiscal, à leur choix.

<u>Didier Coupeau</u> au max covoiturage, et remboursement des kms pour juges et des commissaires ainsi que le repas. <u>Didier Goyer</u> l'UR a demandé le rescrit fiscal et se fera rembourser par le biais du rescrit

Pour le demander il faut s'adresser à la préfecture du lieu de département où habite le président

Même principe pour <u>D Lambert</u>, qui est en Alsace et n'a pas eu besoin de faire la demande de rescrit fiscal (autre statu pour Alsace-Moselle)

Les nouveaux taux de remboursement des impôts sont actualisés en mai en général, et on peut corriger facilement sur le tableau Excel si les tarifs ont changé

<u>F Morio</u> n'a pas encore demandé le rescrit, et fait des remboursements juges, commissaires, et bcp de covoiturage Certains remboursent juste les kms et même les péages

Joel Lemoine dit qu'il existe quelque chose pour ceux que ne sont pas imposables, mais ne retrouve plus le texte M Villequey précise qu'il a fait des CERFA, et la FPF n'a pas envoyé de CERFA. Il nous enverra ce qu'il a utilisé sous forme Excel 2040-RD

Document 11580-04 : reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Partage de documents :

On peut, dans les envois (newsletter, votes en ligne,...) insérer des liens vers des documents stockés en ligne. En pièce jointe, un exemple envoyé par Stéphane Benhamou.

<u>D Lambert</u> met tous les documents dans google drive et crée des liens

On peut aussi créer une adresse gmail, avec 15 Go d'espace A propos des votes en ligne

On ne peut pas attacher de document. Stéphane dit que ça encombre les serveurs et conseillait de mettre un lien, mais on ne peut pas le partager qd pas d'adresses fédérales s'il est sur share point ou one drive

Il y a une manip à faire. Le fichier mp4 sera joint au CR <u>D Gastaldi</u> s'est créé un espace gratuit sur le cloud accessible à tout le monde. On peut aussi créer le lien vers le site de l'UR (docuthèque)

Patronages de salon distinctions ...

Sur le site de la FPF, onglet « compétitions », puis « labels et patronages » et on a les documents avec les conditions à remplir pour pouvoir obtenir les patronages. Ce documents sont disponibles pour la FPF et la FIAP, avec également les documents à remplir FPF et FIAP. Vérifier la validité des documents en ligne – mail vers le responsable de département Alain Wittezaelle.

Pour la première demande, on ne peut obtenir que l'Egide. Si la personne qui fait la demande a déjà eu des patronages (autre titre), elle peut l'obtenir directement

D Lambert voudrait plus de précisions sur les distinctions. Ce sont des actions individuelles, les modalités sont dans les documents précités.

Pas de patronage pour un festival, c'est un partenariat. Le festival est une grande expo. Les organisateurs peuvent organiser un concours, 20% environ des photos sont acceptées, et normalement exposées

On peut demander un jour à Alain Witezaelle de venir à une réunion ou à F Morio. Françoise est OK pour mettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion PresUR

Questions diverses

Michel Villequey: Microsoft demande si on veut passer à la version « copilot ». Demander aux informaticiens

Se demande pourquoi beaucoup de choses sont accessibles même aux non fédérés.

Il pense qu'il y a trop de documents accessibles. Les avantages ne sont accessibles.

Les résultats, photos sont accessibles

Les CR de réunion sont sur la docuthèque et pas accessible aux non fédérés

<u>Quadrimage</u>: pense que la qualité sur le site n'est pas terrible et pas respectueuse des photos. Mais d'autres qui ont jugé ne sont pas d'accord

Pb avec les quadrimages proposés qui ne sont pas conformes aux règles, pas réellement des quadrimages.

<u>Pb avec les formations en distanciel</u>, avec les gens qui se trompent d'heures, ne s'inscrivent pas correctement Voir avec Didier Coupeau

Question de Didier F Goyer

Dans France photographie, qd notre photo paraît est ce que le photographe reçoit un email ?

oui qd ils ne sont pas abonnés, et les abonnés le découvrent à la parution

et dans le mail Danièle Pruvot explique comment s'abonner s'ils le souhaitent

Question de Gérard Camus

Pb d'accessibilité: Pour les concours clubs ou les challenges des UR les gens du club voient les photos de tout leur club, et pas seulement les leurs. Ça va être corrigé

Peut-être on pourrait cocher une case, photo visible ou pas et ce serait le club qui met en place la compétition qui déciderait si cette case est cochée ou pas

Joel Lemoine

Copilot est l'IA de Microsoft

Fin de la réunion 19h 25